

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal
Séance du 18 Janvier 2011

Les Conseillers municipaux dûment convoqués se sont réunis à la Mairie le mardi 18 Janvier 2011 à 18/30

Présents : Mrs Mmes BLANC BATAILLE DUPUIS –RABION CADIOU CHORON
GROUBACH ROBIN ep DECOUX RULLIER BATTAGLIA PEIFFER
Absent Mme CADIOU

Monsieur le Maire ouvre la séance . Il remercie le Conseil Municipal pour les marques de sympathie qu'il lui a adressé ainsi qu'à sa famille pour le décès de sa sœur.

Il donne à ses collègues son sentiment sur les vœux faits à la population dans quelques communes qui se perdent dans des considérations qui n'ont pas à voir avec la gestion communale.

Il adresse aux Conseillers municipaux ses meilleurs vœux pour 2011 et les remercie pour leur participation active à la gestion communale.

Financement des travaux de l'école

La Caisse d'Epargne, le Crédit Agricole et la Société Générale ont transmis des propositions pour les prêts que la commune veut contracter .

Mr Choron a préparé pour ses collègues un tableau d'analyses de ces offres .

1° emprunt à moyen terme de 100 000€

Le choix du Conseil se porte sur la proposition du Crédit Agricole pour une durée de 15 ans au taux de 3,79% avec un amortissement du capital constant

2° emprunt à court terme de 140 000€

Le Crédit Agricole est également retenu pour une durée de 2 ans au taux de 2,80% que le Maire doit essayer de négocier.

Le Conseil Municipal donne tout pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à ces emprunts.

Travaux

Un diagnostic amiante obligatoire a été établi dans l'école. Le résultat est un désamiantage de 94 m2 de plafond. Deux devis sont présentés aux conseillers. Le premier d'un montant de 20 595€ et le second pour 14 676€ qui est retenu. Le mandatement sera effectué sur l'opération de l'école hors marché formalisé.

Les radiateurs de la cantine sont à changer . Un avenant de 1 840€ sera signé avec l'entreprise Frapier.

Un dossier de demande de DGE pour une deuxième tranche de 35 000€ sera déposé au plus tôt à la Sous Préfecture

Repère de crue

L'échelle de crue prévue au bar coûte 731 € hors pose. Le Conseil donne son accord.

Aliénation du chemin rural

A la suite de l'enquête publique aucune réclamation n'a été faite. Les conseillers fixent la vente à l'euro symbolique plus les frais notariaux à l'acheteur, la SOVI considérant qu'après l'aménagement du lotissement « le barail de Vinateau, la voirie sera rétrocédée à la commune.

Classement des voiries communales

Certaines voies sont dans le domaine privé de la commune. La commission des routes se réunira pour définir celles qui doivent être intégrées dans le domaine public et reportées dans le classement de la voirie(les dotations et les subventions tenant exclusivement compte de ce tableau)

Monsieur le Maire indique que l'association des propriétaires du lotissement »le Belvédère » souhaite rétrocéder à la commune la voirie et les réseaux de ce lotissement.

Le Conseil municipal accepte cette rétrocession.

Informations diverses

La commission du cimetière préparera la mise à disposition du colombarium.

Le Conseil Général implante des stpos à différentes intersections avec les routes départementales en bas et en haut de Cabara.

La halte nautique sera inaugurée le 7 Mai 2011.

Le SDEEG propose une adhésion à un programme audit énergétique.

La médiathèque qui sera implantée à Branne doit être subventionnée entre 70 et 80%. La borne publique de visio-conférence qui sera ultérieurement dans les locaux de la médiathèque va se trouver dans un premier temps dans la perception de Branne.

La colonie d'Aubazine a deux acheteurs potentiels, l'un pour 200 000€ et l'autre 230 000€.

Scènes d'Eté

Mme Bataille présente aux conseillers le choix retenu par la commission des animations,un tour de chant de la Compagnie Anapurna pour un coût pour la collectivité de 460€.

Ce spectacle se fera le 2 Juillet. La CCB doit financer ces spectacles pour les communes. Si non la commune prendra en charge cette manifestation..